

Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis

Lancement d'un appel d'offres pour 25 concessions de taxis et séance d'informations pour les chauffeurs ayant perdu leur travail

Suite à la faillite le 17 novembre 2022 d'une compagnie de taxis, le Comité de direction a décidé de lancer un appel d'offres pour 25 concessions de taxis. Le délai pour la remise des offres est fixé au 3 janvier 2023. Une séance d'information sera organisée pour les chauffeurs ayant perdu leur travail.

Par décision du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, la société Taxis Royal SA a été déclarée en faillite le 17 novembre 2022. Cette société, une des quatre compagnies rattachée au Central d'appel « Taxi Services Sàrl », possédait 20 concessions.

Pour réattribuer le plus rapidement possible ces concessions, le Comité de direction a choisi de lancer un appel d'offres pour 25 concessions au total. Il a été décidé de soumettre à la procédure d'appel d'offres 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies. L'annonce sera publiée dans la FAO le 9 décembre puis dans deux médias régionaux et locaux. Le délai de remise des offres est fixé au 3 janvier 2023.

En décidant de réattribuer 25 concessions, le Comité de direction répond au vœu des chauffeurs de taxis et au Central d'appel.

Le Comité de direction a en outre décidé d'organiser, avant Noël, avec l'Office régional du placement et la Caisse chômage, une séance d'information pour les chauffeurs qui travaillaient pour la société en liquidation. Il s'agira de leurs apporter des informations sur l'appel d'offres et sur les démarches à effectuer auprès de l'ORP et de la Caisse chômage.

Association de communes de la région
lausannoise pour la réglementation du service des
taxis

Lausanne, le 6 décembre 2022

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre- Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, direction de la Sécurité et de l'économie et président du Comité de direction de l'Association, +41 79 964 27 39**